Guide du Concours ÉLAN CAE Drummond

Dans ce guide du Concours ÉLAN CAE Drummond, vous trouverez une multitude d'informations pour vous aider à préparer efficacement votre candidature. De plus, au début du guide, un calendrier des dates importantes à retenir est également inclus. Cela vous permettra de planifier judicieusement les différentes étapes du Concours ainsi que les implications qui y sont liées.

Structure du Guide

Pour faciliter la lecture et la compréhension de chaque catégorie des deux grands volets (entrepreneurial et reconnaissance), nous avons organisé le guide de manière à ce que chaque catégorie dispose de sa propre section. De plus, à la fin du guide, quelques annexes viennent compléter les informations relatives au volet entrepreneurial du Concours, notamment :

- Le guide du contenu pour la vidéo de présentation
- Le barème d'évaluation de la présélection
- Les critères d'évaluation du Salon des finalistes

Nous savons que se préparer à un Concours demande temps et énergie, mais sachez que nous sommes là avec vous à chacune des étapes, alors n'hésitez pas à nous contacter. Il nous fera plaisir de vous accompagner et de répondre à vos questions et incertitudes.

La Jeune Chambre de Drummond
info@jcdrummond.ca
819-477-2050

Table des matières

Calendrier des dates importantes	3
Volet entrepreneurial : catégorie Entreprise en Démarrage	6
Volet entrepreneurial : catégorie Entreprise en Croissance	9
Volet entrepreneurial : catégorie Entreprise en Repreneuriat	12
Volet entrepreneurial : catégorie Travailleur autonome	15
Volet entrepreneurial : catégorie Coup de cœur du public	18
Volet reconnaissance : catégorie Étudiant/Diplômé	19
Volet reconnaissance : catégorie Jeune professionnel	22
Volet reconnaissance : catégorie Bénévole JCD	25
Annexe A : Le guide du contenu pour la vidéo de présentation	27
Annexe B : Le barème d'évaluation de la présélection	28
Annexe C : Les critères d'évaluation du Salon des finalistes	29

La forme du masculin singulier est employée dans ce guide pour une meilleure lisibilité.

Calendrier des dates importantes

Les cases en couleur sont des actions ou événements où la présence ou l'implication des finalistes est obligatoire selon le volet et la catégorie.

Événement/Activité	Volet Catégorie	Date	Lieu
Lancement du Concours	Les 2 volets Toutes les catégories	**17 novembre 2026 dès 17h30**	**À la Place de la coopération dans la nouvelle aile du Cégep de Drummondville**
Période du dépôt des candidatures	**Les 2 volets Toutes les catégories**	**17 novembre 2026 au 9 février 2027 16h00**	**Inscription à remplir à partir du lien suivant : https://jcdrummond.ca/candidatures-au-concours-entrepreneurial-elan/**
Le comité de présélection étudie les dossiers complets et détermine les finalistes de chacune des catégories	Les 2 volets Toutes les catégories	10 au 26 février 2027	
Annonce aux participants qui ont été retenus comme finalistes et embargo jusqu'au dévoilement des finalistes du 17 mars 19h00	Les 2 volets Toutes les catégories	1er mars 2027	La direction générale de la JCD contacte les candidatures retenues comme finalistes pour chaque catégorie et demande de garder le secret jusqu'au dévoilement des finalistes (17 mars 2027)
Annonce aux participants qui n'ont pas été retenus comme finalistes et embargo jusqu'au dévoilement des finalistes du 17 mars 19h00	Les 2 volets Toutes les catégories	1er mars 2027	La direction générale de la JCD envoie un courriel aux candidatures non retenues comme finalistes et demande de garder le secret jusqu'au dévoilement des finalistes (17 mars 2027)
Prise de photos des finalistes	**Les 2 volets Toutes les catégories**	**3 au 5 mars 2027**	**Le Studio K (photographie et vidéo) au 620, boul. St-Joseph Ouest, suite 1, Drummondville (Qc), J2E 1H5**

Dévoilement des finalistes	**Les 2 volets Toutes les catégories**	**17 mars 2027 dès 17h30**	**Chez MNP au 100, rue Perron, Drummondville (Qc), J2C 0T9**
Préparation du concept et matériel pour kiosque de 10 x 10 pour le Salon des finalistes.	**Volet Entrepreneurial Catégories : démarrage, croissance, repreneuriat et travailleur autonome**	**17 mars au 23 avril 2027**	
Achat des billets pour le Gala Élan Desjardins 2027	**Les 2 volets Toutes les catégories**	**23 mars au 8 mai 2027**	**Sur le site web de la JCD dans la section calendrier des activités : https://jcdrummond.ca/evenements/en-action/**
Salon des finalistes	**Volet Entrepreneurial Catégories : démarrage, croissance, repreneuriat et travailleur autonome**	**24 avril 2027 : heure à venir, mais en après-midi**	**Aux Promenades Drummondville : emplacement central**
Inviter les gens à voter pour eux afin que leur entreprise soit nommée Coup de cœur de l'année	Volet Entrepreneurial Catégories : démarrage, croissance, repreneuriat et travailleur autonome	24 avril au 2 mai 2027	
Tournages des émissions Entrepreneur avec NousTV	**Volet Entrepreneurial Catégories : démarrage, croissance, repreneuriat et travailleur autonome**	**Dans les 2 premières semaines de mai 2027**	**À venir**

Gala Élan Desjardins 2027	**Les 2 volets Toutes les catégories**	**20 mai 2027 dès 17h30**	**À la Salle Canimex au Complexe Swift au 575, Rue des Écoles, Drummondville (Qc), J2B 1J2**

Volet entrepreneurial

Catégorie Entreprise en Démarrage

Candidature et Présélection

• **Pour la catégorie entreprise en démarrage, l'entreprise a été démarrée il y a moins de 3 ans,** mais elle doit être en activité **depuis plus de 6 mois au 1er janvier 2027.**

• **Dépôt de la candidature entre le 17 novembre 2026 et 9 février 2027 16h00** via : https://jcdrummond.ca/candidatures-au-concours-entrepreneurial-elan/
Les candidatures seront évaluées à partir de ce formulaire de candidature et des autres documents demandés plus bas.

• Une entreprise ne peut être inscrite à plus d'un volet. Une entreprise gagnante d'une édition précédente du concours ne peut pas se représenter dans la même catégorie.

• Lors de la soumission de la candidature, le candidat doit avoir préparé les informations et documents suivants :

- Pièce d'identité avec photo et adresse.
- Les états financiers les plus récents (les entreprises individuelles doivent fournir un bilan et un état des résultats).
- Chiffre d'affaires prévu pour la prochaine année, ou budget en lien avec le projet.
- Vidéo de présentation d'une durée de 30 secondes à 3 minutes (voir le guide de contenu pour la vidéo en **Annexe A**).

Les informations financières seront utilisées dans le cadre de la présélection. Seules les principales données financières pertinentes seront transmises au jury. L'accès aux documents financiers complets sera limité à la direction générale de la JCD et à la personne responsable de l'analyse financière des candidatures. Ces documents seront détruits après la tenue du gala, conformément aux règles de conservation et de protection des renseignements personnels applicables.

• Le 1er janvier 2027, le candidat doit avoir atteint l'âge de la majorité (18 ans), mais doit être âgé d'au plus 40 ans.

• Le candidat doit exploiter une entreprise et être propriétaire de celle-ci, en partie ou en totalité. L'entreprise peut notamment être une société par actions, une entreprise individuelle, une société en nom collectif ou un organisme (OSBL ou Coop). Dans le cas d'une entreprise individuelle, si celle-ci n'est pas immatriculée au Registraire des entreprises du Québec, l'entrepreneur doit démontrer autrement que l'entreprise est en activité depuis plus de 6 mois au 1er janvier 2027.

• Le candidat doit détenir un contrôle de fait ou de droit sur l'entreprise qu'il exploite. C'est-à-dire qu'un entrepreneur qui ne détient pas un contrôle de droit sur son entreprise, soit qu'il ne détient pas 50%+1 des droits de vote des actionnaires, doit démontrer, à la satisfaction du comité de présélection, qu'il exerce, dans les faits, un contrôle important sur l'entreprise. Dans le cas d'un organisme, le conseil d'administration est réputé avoir le pouvoir, c'est donc lui qui doit poser la candidature et répondre par le fait même aux critères.

• L'entreprise doit être exploitée sur le territoire de la MRC de Drummond (siège social sur le territoire ou plus de 51% des activités sur le territoire).

• Le candidat devra être membre de la Jeune Chambre de Drummond au moment où il apprend qu'il est finaliste.

• Trois finalistes seront sélectionnés. Ils seront déterminés par le comité de présélection composé d'un jury externe au comité du Concours et du C.A. actuel de la JCD. La grille d'évaluation de la vidéo de présélection est disponible en **Annexe B**.

• En tant que finaliste, le candidat aura certaines obligations de participation et de présence à des événements. Il devra se référer au calendrier des dates importantes présenté au début du guide afin de connaître les engagements associés à sa participation.

Déroulement du Concours et obligations

• Critères de sélection pour la bourse entreprise en démarrage : le finaliste devra avant tout se démarquer comme entrepreneur devant les juges et démontrer en quoi il est le bon promoteur pour cette entreprise.

• L'entreprise sera évaluée selon une série de questions adressées par le jury lors du Salon des finalistes. Les candidats devront expliquer en quoi la bourse offerte sera utile. La bourse peut être utilisée comme projet de démarrage.

• Un Jury externe à la Jeune Chambre déterminera le gagnant de cette catégorie lors du Salon des finalistes. Le jury sera composé d'un minimum de 5 personnes et d'un maximum de 11. Le jury peut comprendre d'anciens présidents de la JCD, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du concours, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du Gala annuel, un représentant de la dernière entreprise gagnante du concours et toute autre personne jugée pertinente. Ces personnes ne doivent pas faire partie du comité organisateur du concours, ni du conseil d'administration actuel de la JCD. Les membres du jury devront, de plus, signer une déclaration de conflits d'intérêts.

• Le pointage de chacun des candidats ne sera pas divulgué. Cependant, afin que les candidats puissent bien se préparer aux critères d'évaluation, ces derniers doivent consulter le tableau en **Annexe C.**

• Le gagnant du **Coup de cœur** sera déterminé par un vote du public du 24 avril au 2 mai 2027 via un formulaire en ligne sur le site web de la JCD : Les votes lors de la journée du Salon des finalistes valent dix (10) points et les votes des journées autres que celle du Salon valent un (1) point.

• En s'inscrivant au concours, le candidat accepte que des photos ou des reportages en lien avec son entreprise, dans lesquels il apparaît, soient publiés sans rémunération en contrepartie.

• La candidature pourra être rejetée si l'entreprise subit un changement de contrôle durant la durée du concours.

• Les lauréats auront jusqu'au 1er janvier 2028 pour réclamer leurs prix. Les modalités établies par chacun des partenaires prévalent.

Cette catégorie est présentée par

Cellule de mentorat

Drummond économique

Bourses confirmées :

- **5 000 $ en argent**
- **350 $ en abonnement Motivation + de 3 mois : Gymnase Drummond**
- **1 000$ en services radio d'Arsenal Média**
- **2 250 $ en service tournage émission entrepreneur : NousTV**

GYMNASE DRUMMOND

ARSENAL MEDIA

NousTV

Volet Entrepreneurial

Catégorie Entreprise en Croissance

Candidature et Présélection

• Pour la catégorie entreprise en croissance, l'entreprise est en activité depuis plus de 3 ans au 1er janvier 2027.

• Dépôt de la candidature entre le 17 novembre 2026 et 9 février 2027 16h00 via : https://jcdrummond.ca/candidatures-au-concours-entrepreneurial-elan/.
Les candidatures seront évaluées à partir de ce formulaire de candidature et des autres documents demandés plus bas.

• Une entreprise ne peut être inscrite à plus d'un volet. Une entreprise gagnante d'une édition précédente du concours ne peut pas se représenter dans la même catégorie.

• Lors de la soumission de la candidature, le candidat doit avoir préparé les informations et documents suivants :

- Pièce d'identité avec photo et adresse.
- Les états financiers les plus récents (les entreprises individuelles doivent fournir un bilan et un état des résultats).
- Chiffre d'affaires prévu pour la prochaine année, ou budget en lien avec le projet.
- Vidéo de présentation d'une durée de 30 secondes à 3 minutes (voir le guide de contenu pour la vidéo en **Annexe A**).

Les informations financières seront utilisées dans le cadre de la présélection. Seules les principales données financières pertinentes seront transmises au jury. L'accès aux documents financiers complets sera limité à la direction générale de la JCD et à la personne responsable de l'analyse financière des candidatures. Ces documents seront détruits après la tenue du gala, conformément aux règles de conservation et de protection des renseignements personnels applicables.

• Le 1er janvier 2027, le candidat doit avoir atteint l'âge de la majorité (18 ans), mais doit être âgé d'au plus 40 ans.

• Le candidat doit exploiter une entreprise et être propriétaire de celle-ci, en partie ou en totalité. L'entreprise peut notamment être une société par actions, une entreprise individuelle, une société en nom collectif ou un organisme (OSBL ou Coop). Dans le cas d'une entreprise individuelle, si celle-ci n'est pas immatriculée au Registraire des entreprises du Québec, l'entrepreneur doit démontrer autrement que l'entreprise est en activité depuis plus de 3 ans au 1er janvier 2027.

• Le candidat doit détenir un contrôle de fait ou de droit sur l'entreprise qu'il exploite. C'est-à-dire qu'un entrepreneur qui ne détient pas un contrôle de droit sur son entreprise, soit qu'il ne détient pas 50%+1 des droits de vote des actionnaires, doit démontrer, à la satisfaction du comité de présélection, qu'il exerce, dans les faits, un contrôle important sur l'entreprise. Dans le cas d'un organisme, le conseil d'administration est réputé avoir le pouvoir, c'est donc lui qui doit poser la candidature et répondre par le fait même aux critères.

• L'entreprise doit être exploitée sur le territoire de la MRC de Drummond (siège social sur le territoire ou plus de 51% des activités sur le territoire).

• Le candidat devra être membre de la Jeune Chambre de Drummond au moment où il apprend qu'il est finaliste.

• Trois finalistes seront sélectionnés. Ils seront déterminés par le comité de présélection composé d'un jury externe au comité du Concours et du C.A. actuel de la JCD. La grille d'évaluation de la vidéo de présélection est disponible en Annexe B.

• **En tant que finaliste, le candidat aura certaines obligations de participation et de présence à des événements. Il devra se référer au calendrier des dates importantes présenté au début du guide afin de connaître les engagements associés à sa participation.**

Déroulement du Concours et obligations

• **Critères de sélection pour la bourse entreprise en croissance : le finaliste devra avant tout démontrer la qualité d'un projet pour son entreprise. Il devra également démontrer en quoi il est le bon promoteur et démontrer la viabilité de son entreprise, mais surtout de son projet.**

• Le projet sera évalué selon une série de questions adressées par le jury lors du Salon des finalistes. Les candidats devront expliquer en quoi la bourse offerte sera utile. La bourse peut être utilisée pour tout projet pertinent pour la croissance de leur entreprise.

• Un Jury externe à la Jeune Chambre déterminera le gagnant de cette catégorie lors du Salon des finalistes. Le jury sera composé d'un minimum de 5 personnes et d'un maximum de 11. Le jury peut comprendre d'anciens présidents de la JCD, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du concours, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du Gala annuel, un représentant de la dernière entreprise gagnante du concours et toute autre personne jugée pertinente. Ces personnes ne doivent pas faire partie du comité organisateur du concours, ni du conseil d'administration actuel de la JCD. Les membres du jury devront, de plus, signer une déclaration de conflits d'intérêts.

• Le pointage de chacun des candidats ne sera pas divulgué. Cependant, afin que les candidats puissent bien se préparer aux critères d'évaluation, ces derniers doivent consulter le tableau en **Annexe C.**

• Le gagnant du **Coup de cœur** sera déterminé par un vote du public du 24 avril au 2 mai 2027 via un formulaire en ligne sur le site web de la JCD : Les votes lors de la journée du Salon des finalistes valent dix (10) points et les votes des journées autres que celle du Salon valent un (1) point.

• En s'inscrivant au concours, le candidat accepte que des photos ou des reportages en lien avec son entreprise, dans lesquels il apparaît, soient publiés sans rémunération en contrepartie.

• La candidature pourra être rejetée si l'entreprise subit un changement de contrôle durant la durée du concours.

• Les lauréats auront jusqu'au 1er janvier 2028 pour réclamer leurs prix. Les modalités établies par chacun des partenaires prévalent.

Cette catégorie est présentée par

CAE DRUMMOND

Bourses confirmées :

- **5 000 $ en argent**
- **350 $ en abonnement Motivation + de 3 mois : Gymnase Drummond**
- **1 000$ en services radio d'Arsenal Media**
- **2 250 $ en service tournage émission entrepreneur : NousTV**

GYMNASE DRUMMOND

ARSENAL MEDIA

NousTV

Volet Entrepreneurial

Catégorie Entreprise en Repreneuriat

Candidature et Présélection

• **Pour la catégorie entreprise en repreneuriat, l'entreprise a été reprise il y a moins de 3 ans au 1er janvier 2027.**

• **Dépôt de la candidature entre le 17 novembre 2026 et 9 février 2027 16h00 via : https://jcdrummond.ca/candidatures-au-concours-entrepreneurial-elan/.**
Les candidatures seront évaluées à partir de ce formulaire de candidature et des autres documents demandés plus bas.

• Une entreprise ne peut être inscrite à plus d'un volet. Une entreprise gagnante d'une édition précédente du concours ne peut pas se représenter dans la même catégorie.

• Lors de la soumission de la candidature, le candidat doit avoir préparé les informations et documents suivants :

- Pièce d'identité avec photo et adresse.
- Les états financiers les plus récents (les entreprises individuelles doivent fournir un bilan et un état des résultats).
- Chiffre d'affaires prévu pour la prochaine année, ou budget en lien avec le projet.
- Vidéo de présentation d'une durée de 30 secondes à 3 minutes (voir le guide de contenu pour la vidéo en **Annexe A**).

Les informations financières seront utilisées dans le cadre de la présélection. Seules les principales données financières pertinentes seront transmises au jury. L'accès aux documents financiers complets sera limité à la direction générale de la JCD et la personne responsable de l'analyse financière des candidatures. Ces documents seront détruits après la tenue du gala, conformément aux règles de conservation et de protection des renseignements personnels applicables.

• Le 1er janvier 2027, le candidat doit avoir atteint l'âge de la majorité (18 ans), mais doit être âgé d'au plus 40 ans.

• Le candidat doit exploiter une entreprise et être propriétaire de celle-ci, en partie ou en totalité. L'entreprise peut notamment être une société par actions, une entreprise individuelle, une société en nom collectif ou un organisme (OSBL ou Coop). Dans le cas d'une entreprise individuelle, si celle-ci n'est pas immatriculée au Registraire des entreprises du Québec, l'entrepreneur doit démontrer autrement que l'entreprise est en activité depuis plus de 6 mois au 1er janvier 2027.

• Le candidat doit détenir un contrôle de fait ou de droit sur l'entreprise qu'il exploite. C'est-à-dire qu'un entrepreneur qui ne détient pas un contrôle de droit sur son entreprise, soit qu'il ne détient pas 50%+1 des droits de vote des actionnaires, doit démontrer, à la satisfaction du comité de présélection, qu'il exerce, dans les faits, un contrôle important sur l'entreprise. Dans le cas d'un organisme, le conseil d'administration est réputé avoir le pouvoir, c'est donc lui qui doit poser la candidature et répondre par le fait même aux critères.

• L'entreprise doit être exploitée sur le territoire de la MRC de Drummond (siège social sur le territoire ou plus de 51% des activités sur le territoire).

• Le candidat devra être membre de la Jeune Chambre de Drummond au moment où il apprend qu'il est finaliste.

• Trois finalistes seront sélectionnés. Ils seront déterminés par le comité de présélection composé d'un jury externe au comité du Concours et du C.A. actuel de la JCD. La grille d'évaluation de la vidéo de présélection est disponible en **Annexe B**.

• En tant que finaliste, le candidat aura certaines obligations de participation et de présence à des événements. Il devra se référer au calendrier des dates importantes présenté au début du guide afin de connaître les engagements associés à sa participation.

Déroulement du Concours et obligations

• Critères de sélection pour la bourse entreprise en repreneuriat : le finaliste devra avant tout se démarquer comme entrepreneur devant les juges et démontrer en quoi il est le bon promoteur pour cette entreprise et pour sa reprise.

• L'entreprise sera évaluée selon une série de questions adressées par le jury lors du Salon des finalistes. Les candidats devront expliquer en quoi la bourse offerte sera utile. La bourse peut être utilisée dans le cadre de la reprise de l'entreprise.

• Un Jury externe à la Jeune Chambre déterminera le gagnant de cette catégorie lors du Salon des finalistes. Le jury sera composé d'un minimum de 5 personnes et d'un maximum de 11. Le jury peut comprendre d'anciens présidents de la JCD, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du concours, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du Gala annuel, un représentant de la dernière entreprise gagnante du concours et toute autre personne jugée pertinente. Ces personnes ne doivent pas faire partie du comité organisateur du concours, ni du conseil d'administration actuel de la JCD. Les membres du jury devront, de plus, signer une déclaration de conflits d'intérêts.

• Le pointage de chacun des candidats ne sera pas divulgué. Cependant, afin que les candidats puissent bien se préparer aux critères d'évaluation, ces derniers doivent consulter le tableau en **Annexe C.**

• Le gagnant du **Coup de cœur** sera déterminé par un vote du public du 24 avril au 2 mai 2027 via un formulaire en ligne sur le site web de la JCD : Les votes lors de la journée du Salon des finalistes valent dix (10) points et les votes des journées autres que celle du Salon valent un (1) point.

• En s'inscrivant au concours, le candidat accepte que des photos ou des reportages en lien avec son entreprise, dans lesquels il apparaît, soient publiés sans rémunération en contrepartie.

• La candidature pourra être rejetée si l'entreprise subit un changement de contrôle durant la durée du concours.

• Les lauréats auront jusqu'au 1er janvier 2028 pour réclamer leurs prix. Les modalités établies par chacun des partenaires prévalent.

Cette catégorie est présentée par

Drummond économique

Attirer. Développer. Innover.

Bourses confirmées :

- **5 000 $ en argent**
- **350 $ en abonnement Motivation + de 3 mois : Gymnase Drummond**
- **1 000$ en services radio d'Arsenal Media**
- **2 250 $ en service tournage émission entrepreneur : NousTV**

GYMNASE DRUMMOND

ARSENAL MEDIA

NousTV

Volet Entrepreneurial

Catégorie Travailleur autonome

Candidature et Présélection

• Pour la catégorie Travailleur autonome, le candidat doit exercer une activité professionnelle autonome depuis au moins trois ans au 1er janvier 2027, soit depuis le 1er janvier 2024 ou avant. Il doit pouvoir démontrer des revenus provenant de cette activité.

• Dépôt de la candidature entre le 17 novembre 2026 et 9 février 2027 à 16h00 via : https://jcdrummond.ca/candidatures-au-concours-entrepreneurial-elan/
Les candidatures seront évaluées à partir de ce formulaire de candidature et des autres documents demandés plus bas.

• Définition du travailleur autonome : Cette catégorie s'adresse aux personnes qui développent et exploitent principalement seules leur activité professionnelle ou leur entreprise, sans nécessairement avoir comme objectif d'embaucher du personnel ou de faire croître leur organisation. Le candidat doit être propriétaire unique d'une entreprise individuelle ou exercer un contrôle majoritaire sur une entreprise incorporée qu'il exploite principalement seul. L'entreprise ne doit pas compter de personnel salarié permanent.

• Un candidat ne peut s'inscrire à plus d'un volet du concours. Un gagnant d'une édition précédente du concours ne peut pas se représenter dans la même catégorie.

• Lors de la soumission de la candidature, le candidat doit avoir préparé les informations et documents suivants :

- Pièce d'identité avec photo et adresse.
- Les informations financières d'au moins le dernier exercice disponible, comprenant le chiffre d'affaires, les dépenses et le bénéfice net. Ces informations peuvent être présentées sous forme d'états financiers ou d'un sommaire financier, selon la structure de l'entreprise.
- Une prévision financière simple pour la prochaine année, comprenant le chiffre d'affaires, les dépenses et le bénéfice net anticipés.
- Vidéo de présentation d'une durée de 30 secondes à 3 minutes (voir le guide de contenu pour la vidéo en **Annexe A**).

Les informations financières seront utilisées dans le cadre de la présélection. Seules les principales données financières pertinentes seront transmises au jury. L'accès aux documents financiers complets sera limité à la direction générale de la JCD et à la personne responsable de l'analyse financière des candidatures. Ces documents seront détruits après la tenue du gala, conformément aux règles de conservation et de protection des renseignements personnels applicables.

• Le 1er janvier 2027, le candidat doit avoir atteint l'âge de la majorité (18 ans), mais doit être âgé d'au plus 40 ans.

• Le travailleur autonome doit exercer ses activités sur le territoire de la MRC de Drummond (siège social sur le territoire ou plus de 51% des activités sur le territoire).

• Le candidat devra être membre de la Jeune Chambre de Drummond au moment où il apprend qu'il est finaliste.

• Trois finalistes seront sélectionnés. Ils seront déterminés par le comité de présélection composé d'un jury externe au comité du Concours et du C.A. actuel de la JCD. La grille d'évaluation de la vidéo de présélection est disponible en **Annexe B**.

• **En tant que finaliste, le candidat aura certaines obligations de participation et de présence à des événements. Il devra se référer au calendrier des dates importantes présenté au début du guide afin de connaître les engagements associés à sa participation.**

Déroulement du Concours et obligations

• **Critères de sélection pour la bourse travailleur autonome : Le finaliste devra démontrer la qualité de son parcours entrepreneurial, ses compétences professionnelles, la viabilité de son activité et les réalisations accomplies dans le développement de son entreprise. L'évaluation tiendra également compte de sa capacité à maintenir, voir à développer une activité professionnelle autonome, de la qualité de ses services ou produits ainsi que de ses perspectives d'avenir.**

• Les finalistes seront évalués selon une série de questions adressées par le jury lors du Salon des finalistes. Ils devront présenter leur entreprise, expliquer leur parcours, mettre en valeur leurs réalisations et démontrer la viabilité de leur activité professionnelle.

• Un Jury externe à la Jeune Chambre déterminera le gagnant de cette catégorie lors du Salon des finalistes. Le jury sera composé d'un minimum de 5 personnes et d'un maximum de 11. Le jury peut comprendre d'anciens présidents de la JCD, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du concours, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du Gala annuel, un représentant de la dernière entreprise gagnante du concours et toute autre personne jugée pertinente. Ces personnes ne doivent pas faire partie du comité organisateur du concours, ni du conseil d'administration actuel de la JCD. Les membres du jury devront, de plus, signer une déclaration de conflits d'intérêts.

• Le pointage de chacun des candidats ne sera pas divulgué. Cependant, afin que les candidats puissent bien se préparer aux critères d'évaluation, ces derniers doivent consulter le tableau en Annexe C.

• Le gagnant du Coup de cœur sera déterminé par un vote du public du 24 avril au 2 mai 2027 via un formulaire en ligne sur le site web de la JCD : Les votes lors de la journée du Salon des finalistes valent dix (10) points et les votes des journées autres que celle du Salon valent un (1) point. Voir la catégorie Coup de cœur du public.

• En s'inscrivant au concours, le candidat accepte que des photos ou des reportages en lien avec son entreprise, dans lesquels il apparaît, soient publiés sans rémunération en contrepartie.

• Les lauréats auront jusqu'au **1er janvier 2028** pour réclamer leurs prix. Les modalités établies par chacun des partenaires prévalent.

Cette catégorie est présentée par

Bourses confirmées :

- **2 000 $ en argent**
- **350 $ en abonnement Motivation + de 3 mois : Gymnase Drummond**
- **2 250 $ en service tournage émission entrepreneur : NousTV**

Volet Entrepreneurial

Catégorie Coup de cœur du public

Sélection et lauréat

• Pour la catégorie Coup de cœur du public, tous les finalistes du volet entrepreneurial sont sélectionnés.

• L'entreprise lauréate de cette catégorie est celle qui obtient le plus de votes de la part du public via un formulaire de vote en ligne sur le site web de la JCD :

• Les votes de la journée du Salon des finalistes (24 avril 2027) valent 10 points et les votes des autres journées valent 1 point. Les votes auront lieu du 24 avril au 2 mai 2027 et ce, via un formulaire en ligne sur le site web de la JCD :

• Une entreprise gagnante dans cette catégorie d'une édition précédente du concours ne peut pas gagner une 2e fois.

Cette catégorie est présentée par

UN À UN

ARCHITECTES

Volet Reconnaissance

Catégorie Étudiant/diplômé

- Dépôt de la candidature entre le 17 novembre 2026 et 9 février 2027 16h00 via le lien suivant : https://jcdrummond.ca/candidatures-au-concours-entrepreneurial-elan/ . Les candidatures seront évaluées à partir de ce formulaire de candidature et des autres documents demandés plus bas.

- **L'étudiant doit soumettre lui-même sa candidature.** Un gagnant d'une édition précédente du concours ne peut pas se représenter dans la même catégorie.

- Lors de la soumission de la candidature, le candidat doit avoir préparé les informations et documents suivants :
  • Informations de base : Nom, prénom, téléphone, courriel, établissement d'enseignement
  • Un texte de maximum 2 000 caractères pour présenter la candidature
  • Une photo ou un article/publication ou un support visuel soutenant la pertinence de la candidature et en lien avec la catégorie. Par exemple : Photo de son projet, photo au sein de l'établissement d'enseignement, publication de reconnaissance interne, article de presse, etc.
  • Page Facebook et/ou LinkedIn (optionnel)

- Le 1er janvier 2027, le candidat doit avoir atteint l'âge de la majorité (18 ans), mais doit être âgé d'au plus 40 ans.

- Les personnes candidates doivent être des étudiants ou des diplômés postsecondaires (depuis un maximum d'un an) et se démarquer par leur impact entrepreneurial, économique, social ou environnemental, que ce soit dans la région ou au sein de leur environnement scolaire. Elles se démarquent notamment par leur engagement, leurs réalisations ou leur capacité à mener des projets dans leur milieu. Cet impact peut s'exprimer à travers un projet d'affaires, une initiative mise en place, la participation ou la direction d'un comité ou d'un club, ou encore par la gestion de projet dans un cadre scolaire.

- Trois finalistes seront sélectionnés. Ils seront déterminés par le comité de présélection composé d'un jury externe au comité du Concours et du C.A. actuel de la JCD.

- Le candidat devra être membre de la Jeune Chambre de Drummond au moment où il apprend qu'il est finaliste.

• Un Jury externe à la Jeune Chambre déterminera le gagnant de la catégorie Étudiant/diplômé. Le jury sera composé d'un minimum de 5 personnes et d'un maximum de 11. Le jury peut comprendre d'anciens présidents de la JCD, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du concours, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du Gala annuel, un représentant de la dernière entreprise gagnante du concours et toute autre personne jugée pertinente. Ces personnes ne font pas partie du comité organisateur du concours, ni du conseil d'administration actuel de la JCD. De plus, les membres du jury signent une déclaration de conflits d'intérêts.

• Critères de sélection utilisés autant par le jury de présélection des finalistes que par le jury déterminant le gagnant :

- Accomplissements et réalisations de l'étudiant/diplômé
- Implication au sein d'un projet d'affaires, d'une initiative mise en place, d'un comité, d'un club ou dans la gestion de projet dans un cadre scolaire
- Perspectives d'avenir du candidat
- Qualité et pertinence de la pièce jointe (photo ou article) et du texte de présentation de candidature

Il est à noter que le pointage de chaque candidat ne sera pas divulgué.

• En s'inscrivant au concours, le candidat accepte que des photos ou des vidéos en lien avec sa candidature, dans lesquelles il apparaît, soient publiées sans rémunération en contrepartie.

• **En tant que finaliste, le candidat aura certaines obligations de participation et de présence à des événements. Il devra se référer au calendrier des dates importantes présenté au début du guide afin de connaître les engagements associés à sa participation.**

Cette catégorie est présentée par

Bourses confirmées :

- **500 $ en argent**
- **350 $ en abonnement Motivation + de 3 mois : Gymnase Drummond**

GYMNASE
DRUMMOND

Volet Reconnaissance

Catégorie Jeune professionnel

- Dépôt de la candidature entre le 17 novembre 2026 et 9 février 2027 16h00 via le lien suivant : https://jcdrummond.ca/candidatures-au-concours-entrepreneurial-elan/. Les candidatures seront évaluées à partir de ce formulaire de candidature et des autres documents demandés plus bas.

- **Définition du jeune professionnel** : Cette catégorie s'adresse aux jeunes travailleurs salariés qui exercent un emploi au sein d'une organisation, peu importe leur formation, leur métier, leur fonction ou leur secteur d'activité. Elle vise à reconnaître les personnes qui se distinguent par leur engagement, leurs réalisations et leur contribution positive au développement et au succès de leur organisation.

- **La candidature d'un jeune professionnel peut être déposée par le candidat lui-même ou une personne de l'organisation ou de l'entreprise dans laquelle il travaille.** Un gagnant d'une édition précédente du concours ne peut pas se représenter dans la même catégorie.

- Lors de la soumission de la candidature, le candidat ou la personne déposant la candidature doit avoir préparé les informations et documents suivants :
  • Informations de base : Nom, prénom, téléphone, courriel, nom de l'employeur
  • Un texte de maximum 2 000 caractères pour présenter la candidature
  • **Une lettre de recommandation de la part du supérieur immédiat du candidat**
  • Une photo ou un article/publication ou un support visuel soutenant la pertinence de la candidature et en lien avec la catégorie. Par exemple : Photo de son projet, photo au sein de l'entreprise, publication de reconnaissance interne, article de presse, etc.
  • Page Facebook et/ou LinkedIn (optionnel)

- Le 1er janvier 2027, le candidat doit avoir atteint l'âge de la majorité (18 ans), mais doit être âgé d'au plus 40 ans.

- Le candidat doit être en mesure de démontrer son impact au sein de l'entreprise et comment il contribue au succès de celle-ci.

- Trois finalistes seront sélectionnés. Ils seront déterminés par le comité de présélection composé d'un jury externe au comité du Concours et du C.A. actuel de la JCD.

- Le candidat devra être membre de la Jeune Chambre de Drummond au moment où il apprend qu'il est finaliste.

• Un Jury externe à la Jeune Chambre déterminera le gagnant de la catégorie Jeune professionnel. Le jury sera composé d'un minimum de 5 personnes et d'un maximum de 11. Le jury peut comprendre d'anciens présidents de la JCD, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du concours, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du Gala annuel, un représentant de la dernière entreprise gagnante du concours et toute autre personne jugée pertinente. Ces personnes ne font pas partie du comité organisateur du concours, ni du conseil d'administration actuel de la JCD. De plus, les membres du jury signent une déclaration de conflits d'intérêts.

• Critères de sélection utilisés autant par le jury de présélection des finalistes que par le jury déterminant le gagnant :

- Accomplissements et réalisations du jeune professionnel dans l'entreprise où il travaille.
- Implication au sein de l'entreprise, d'une initiative mise en place, d'un comité, d'un club ou dans la gestion de projet dans l'entreprise
- Qualité et pertinence de la pièce jointe (photo ou article) et du texte de présentation de candidature

Il est à noter que le pointage de chaque candidat ne sera pas divulgué.

• En s'inscrivant au concours, le candidat accepte que des photos ou des vidéos en lien avec sa candidature, dans lesquelles il apparaît, soient publiées sans rémunération en contrepartie.

• **En tant que finaliste, le candidat aura certaines obligations de participation et de présence à des événements. Il devra se référer au calendrier des dates importantes présenté au début du guide afin de connaître les engagements associés à sa participation.**

Cette catégorie est présentée par

Bourses confirmées :

- **1 000 $ en argent**
- **350 $ en abonnement Motivation + de 3 mois : Gymnase Drummond**

Volet Reconnaissance

Catégorie Bénévole JCD

- **C’est la direction générale de la Jeune Chambre de Drummond qui doit soumettre les candidatures des bénévoles aux membres du C.A. de la JCD.** Un gagnant d’une édition précédente du concours ne peut pas être présenté de nouveau dans la même catégorie.

- Le 1er janvier 2027, le candidat doit avoir atteint l'âge de la majorité (18 ans), mais doit être âgé d'au plus 40 ans.

- La Direction générale de la JCD doit être en mesure de démontrer l’impact de l’implication du bénévole au sein de la JCD et de ses événements.

- Trois finalistes seront sélectionnés par la direction générale de la JCD.

- Les membres du C.A. de la JCD détermineront le gagnant de la catégorie Bénévole JCD.

- Critères de sélection utilisés autant par la direction générale de la JCD pour la présélection des finalistes que par les membres du C.A. de la JCD déterminant le gagnant :
  • Niveau d’implication : dans un comité, dans les événements
  • Nombre d’heures de bénévolat
  • Développement du leadership grâce au bénévolat
  • Invitation et aide au recrutement de bénévoles pour la JCD auprès de son entourage
  Il est à noter que le pointage de chaque candidat ne sera pas divulgué.

- En étant inscrit au concours, le candidat accepte que des photos ou des vidéos en lien avec sa candidature, dans lesquelles il apparaît, soient publiées sans rémunération en contrepartie.

- **En tant que finaliste, le candidat aura certaines obligations de participation et de présence à des événements. Il devra se référer au calendrier des dates importantes présenté au début du guide afin de connaître les engagements associés à sa participation.**

Cette catégorie est présentée par



Bourses confirmées :

- **500 $ en argent**
- **350 $ en abonnement Motivation + de 3 mois : Gymnase Drummond**

GYMNASE
DRUMMOND

Annexe A

Le guide du contenu pour la vidéo de présentation

Tout d'abord, posez-vous la question : à qui vais-je m'adresser ? Il convient de moduler votre pitch en fonction de votre cible. À ce titre, des recherches sur vos interlocuteurs (Jeune Chambre de Drummond et CAE Drummond) sont fondamentales. Pour les finalistes retenus, cette vidéo est une bonne préparation pour la rencontre avec le Jury.

Ces informations en tête, voici les étapes clés qu'une vidéo de présentation devrait comporter :

- Présentez-vous : votre prénom et votre nom, le nom de votre entreprise. Expliquez brièvement comment votre entreprise se démarque dans la région.

- Exposez le "pourquoi" de votre candidature… en captivant votre auditoire ! N'entrez pas immédiatement dans le vif du sujet; racontez d'abord une anecdote qui vous est arrivée ou abordez un sujet qui concerne tout le monde, et ce, de manière succincte. Faites ensuite le lien avec la candidature

- Présentez concrètement votre projet, ou l'impact que le prix aura sur votre entreprise :
  - Gardez à l'esprit qu'il faut, avant tout, un projet à impact. Celui-ci peut avoir un impact dans la société, ou un impact réel pour votre entreprise (nouveau site web, embauche d'un employé, achat de machinerie, voiture "brandé", etc.).
  - Montrez le plein potentiel de votre projet : Est-ce un projet qui perdurera dans le temps ? Si oui, comment allez-vous le soutenir à la suite de la bourse ?

- Établissez un lien de confiance avec ceux qui analyseront la vidéo :
  - Expliquez-leur en quoi votre projet est réaliste et réalisable.
  - Rassurez-le sur votre capacité de livraison : de manière générale et, en particulier, en ce qui concerne ce projet. Parlez-lui de votre entreprise, de l'équipe qui vous entoure, etc.

- Terminez le pitch en rappelant l'importance de la visibilité et de la bourse pour votre entreprise.

Annexe B

Le barème d'évaluation de la présélection

La grille suivante sera utilisée afin de déterminer les finalistes. Le comité de présélection utilisera celle-ci dans le cadre d'une analyse qui sera faite de manière individuelle. Les finalistes seront déterminés par une moyenne des résultats :

- Qualité du dossier /10
- Connaissance du marché et de la concurrence / 10
- L'effet wow du produit et de l'entrepreneur/ 10
- Impact dans la MRC de Drummond /20
- Impact de la visibilité sur l'entreprise /20

Les notes suivantes seront octroyées par CAE Drummond, partenaire en titre du Concours ÉLAN CAE Drummond :

- Viabilité financière /15
- Impact du prix sur l'entreprise, ou son projet /15

Annexe C

Les critères d'évaluation du salon des finalistes

Catégories Démarrage et Repreneuriat

Pour ces catégories, le projet évalué est le démarrage ou la reprise de l'entreprise

L'entrepreneur et son parcours	• Le candidat présente clairement la mission, la vision et les valeurs de son entreprise. • Le candidat démontre la passion et l'engagement qui le portent dans son démarrage ou sa reprise. • Le candidat possède les compétences et l'expérience nécessaires pour mener son entreprise. • Repreneuriat : le candidat explique comment il assure la transition et la continuité de l'entreprise reprise.	/25
Viabilité financière	• Les prévisions financières démontrent la viabilité, voire la rentabilité de l'entreprise. • Les hypothèses de ventes et de revenus sont cohérentes et réalistes. • Le candidat comprend et maîtrise ses chiffres.	/20
Marché et clientèle	• Le candidat connaît son marché, sa clientèle cible et sa concurrence. • L'offre se distingue de la concurrence par des caractéristiques claires ou innovantes. • Le candidat a analysé l'évolution de la demande et sait s'y adapter.	/15
Opérations et ressources	• Les ressources humaines et matérielles nécessaires sont bien définies et accessibles. • Le candidat est bien entouré (équipe, fournisseurs, partenaires, conseillers) et reconnu par ses pairs. • Le candidat développe des partenariats d'affaires locaux.	/10
Impact et rayonnement	• L'entreprise contribue à la vitalité économique de la région (emplois, achat local, collaborations). • L'entreprise s'implique dans sa communauté. • L'entreprise a le potentiel de faire rayonner la région.	/15
Bourses et perspectives	• Le candidat explique clairement comment il utilisera la bourse et l'effet qu'elle aura sur son entreprise. • L'entreprise présente des possibilités de développement futur. • Le candidat vous a-t-il convaincu ?	/15
	Total	**/100**

Annexe C

Les critères d'évaluation du salon des finalistes

Catégorie Croissance

Pour cette catégorie, la mojorité des points porte sur le projet de croissance présenté.

LE PROJET DE CROISSANCE		**/65**
Pertinence du projet	• Le projet répond à un besoin ou à une occasion d'affaires clairement identifiés. • Le projet s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise. • Le candidat explique ce que le projet changera pour son entreprise.	/15
Plan de réalisation	• Les étapes et l'échéancier du projet sont définis. • Les ressources humaines et matérielles nécessaires au projet sont identifiées et accessibles. • Les risques sont identifiés et des solutions sont prévues.	/15
Viabilité financière du projet	• Le budget du projet est détaillé et réaliste. • Le financement du projet est prévu, au-delà de la bourse. • Les retombées financières attendues du projets sont cohérentes et réalistes	/15
Retombées et utilisation de la bourse	• Le candidat explique clairement comment la bourse contribuera au projet. • Le projet pourra se poursuivre et durer après la bourse. • Le projet vous a-t-il convaincu ?	/20
L'ENTREPRISE ET L'ENTREPRENEUR		
Solidité de l'entreprise	• La situation financière de l'entreprise lui permet de porter le projet. • Le candidat connaît son marché, sa clientèle et sa concurrence. • L'offre de l'entreprise se distingue de la concurrence.	/10
Leadership et équipe	• Le candidat démontre les compétences nécessaires pour mener le projet. • L'équipe en place (employés, partenaires, conseillers) a la capacité de soutenir la croissance.	/15
IMPACT		
Impact et rayonnement	• Le projet a des retombées pour la région (emplois, achat local, partenariats locaux). • L'entreprise s'implique dans sa communauté. • L'entreprise a le potentiel de faire rayonner la région.	/10
	Total	**/100**

Annexe C

Les critères d'évaluation du salon des finalistes

Catégorie Travailleur autonome

Pour cette catégorie, ni projet ni croissance ne sont exigés : le maintien d'une activité viable suffit.

Parcours et compétences	• Le candidat présente un parcours entrepreneurial cohérent. • Le candidat démontre des compétences professionnelles solides dans son domaine. • Le candidat maintient ses compétences à jour (formation, veille, outils).	/25
Qualité de l'offre et clientèle	• Les produits ou services offerts sont de qualités (satisfaction de la clientèle, fidélisation, qualité du travail, références ou réalisations vérifiables). • Le candidat connaît sa clientèle et ce qui le distingue de la concurrence. • Le candidat fidélise sa clientèle (clients récurrents, références, témoignages).	/15
Viabilité de l'activité	• Les résultats financiers démontrent une activité viable. • Le candidat démontre une gestion financière équilibrée. • Les prévisions pour la prochaine année sont réalistes.	/15
Réalisations	• Le candidat présente des réalisations concrètes depuis le début de son activité. • Le candidat a su surmonter des obstacles ou s'adapter à des changements.	/20
Pérennité et bourse	• Le candidat sait comment il assurera la pérennité de son activité. • Le candidat explique comment la bourse l'aidera à consolider son activité, voire à la développer. • Le candidat vous a-t-il convaincu ?	/15
Rayonnement	• Le candidat contribue à la vie économique de la région (collaborations, achat local, réseau). • Le candidat s'implique dans sa communauté ou dans son milieu professionnel. • Le candidat connaît ses pairs et entretient des liens avec eux (réseau, collaborations, références).	/10
	Total	**/100**